

Communiqué de presse

Le promoteur Aqprim digitalise le processus de vente immobilière avec LegaLife

Legalife sera lancé sur l'ensemble des programmes à venir du promoteur

Paris, le 14 mai 2019 – Aqprim, promoteur d'origine bordelaise en croissance rapide, a fait le choix de la technologie LegaLife pour la dématérialisation du processus de vente immobilière en VEFA. LegaLife sera lancé sur tous les nouveaux programmes à venir d'Aqprim en Nouvelle-Aquitaine, mais aussi dans les Pays de la Loire et en Occitanie.

Commercialisée depuis 2017, la solution développée par LegaLife est un service innovant qui simplifie et digitalise entièrement le processus de vente immobilière en VEFA. Elle permet ainsi d'accélérer le délai de traitement des dossiers entre la réservation du bien et la signature de l'acte de vente chez le notaire, tout en offrant aux acquéreurs une expérience d'achat 100 % digitalisée.

Laurent Mathiolon, président d'Aqprim, déclare : *« L'amélioration de la qualité d'usage et l'adaptation aux évolutions sociétales, comme le logement modulable ou la colocation, sont au cœur des valeurs d'Aqprim. Proposer un meilleur service grâce aux nouvelles technologies fait partie de notre ADN. C'est pourquoi nous avons été convaincus par la solution de LegaLife qui nous permet de continuer d'innover et de répondre aux exigences des acquéreurs. »*

« Nous éprouvons une grande satisfaction d'avoir apporté une solution innovante aux besoins d'Aqprim et de pouvoir accompagner ce groupe dans sa croissance au-delà de la Nouvelle-Aquitaine. A ce jour, nous avons signé avec plus de 100 promoteurs. Clairement, le papier est en passe de disparaître dans le processus de vente en VEFA », déclarent **François Marill et Thomas Rivoire, co-fondateurs de LegaLife.**

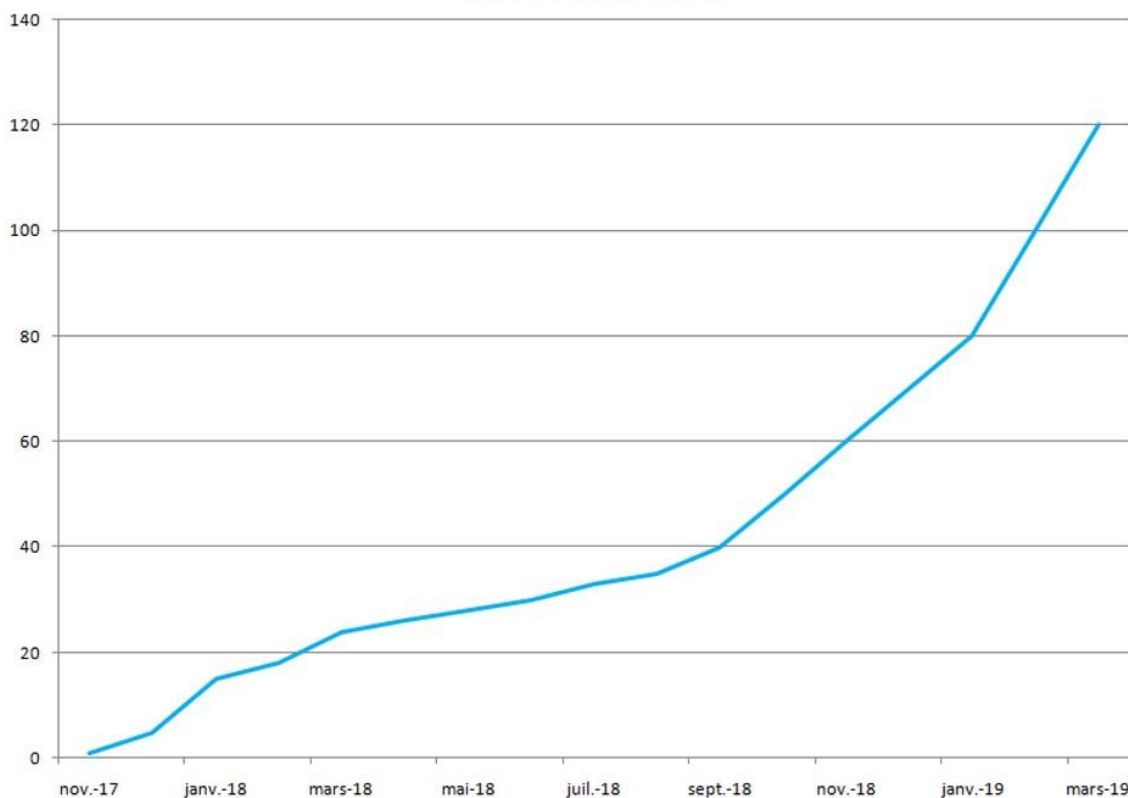


Programme AQPRIM - CORYLUS – PARC MIREPIN

Les avantages de la digitalisation du processus de vente

- **Amélioration de l'expérience client.** L'acquéreur a la liberté de réserver son appartement en ligne quand il veut et où il veut. Le processus est simple et ne prend que quelques minutes tout en offrant toute la sécurité juridique requise. Grâce à son espace personnel, le client évite la paperasse inhérente à une acquisition immobilière.
- **Optimisation de la gestion pour le promoteur.** Le suivi de l'opération immobilière est entièrement automatisé grâce à un outil de gestion et de suivi des dossiers. Les collaborateurs du groupe peuvent ainsi se consacrer aux tâches à plus forte valeur ajoutée ; en effet, les commerciaux et acquéreurs n'ont plus à compléter à la main les trois exemplaires du contrat de réservation. Il leur suffit de répondre à quelques questions simples et un contrat de réservation sur-mesure se crée automatiquement et instantanément. La signature du contrat, de ses annexes et la notification SRU se font de manière électronique, en quelques clics, grâce à l'intégration de DocuSign, leader mondial de la signature électronique, et d'AR24, solution de recommandé électronique utilisée quotidiennement par plus de 6 000 notaires.
- **Simplification des relations avec le notaire.** Du contrat de réservation à la signature de l'acte de vente, la relation entre le promoteur et le notaire est totalement dématérialisée : tous les échanges et transmissions de pièces sont centralisés grâce au logiciel de LegaLife. Les notaires bénéficient de l'outil collaboratif et peuvent aussi échanger des documents avec les acquéreurs. LegaLife a constaté un **gain de temps de 4 semaines en moyenne** entre la signature du contrat de réservation et la signature de l'acte de vente chez le notaire.

Evolution du nombre de promoteurs utilisant LegaLife depuis novembre 2017



A propos d'Aqprim

Aqprim a été créé en 2011 à Bordeaux par son Président Laurent MATHIOLON et se développe sur le territoire girondin, en apportant une offre innovante pour répondre aux nouvelles attentes de ses clients.

Depuis peu, Aqprim développe également son activité sur de nouveaux territoires, en renforçant d'une part sa présence en Nouvelle-Aquitaine, notamment dans les Pyrénées-Atlantiques et en Charente-Maritime, et en explorant d'autre part, de nouveaux horizons dès 2018/2019 vers des nouvelles régions, en Pays de la Loire avec Nantes, puis en Occitanie à Toulouse et à Montpellier.

En parallèle de ce développement géographique, Aqprim diversifie son offre en investissant de nouveaux marchés (La rénovation et réhabilitation d'immeubles, les bureaux, les locaux commerciaux, l'aménagement de lots à bâtir).

A propos de LegaLife

Fondée en 2013 par François Marill, Thomas Rivoire et Olivier Adam, LegaLife est un éditeur de logiciels spécialisé dans la rédaction automatisée de documents juridiques 100 % en ligne. Après avoir été la première LegalTech à proposer aux particuliers et aux entreprises quelques 200 documents administratifs et juridiques à créer soi-même sur le site LegaLife.fr, la start-up a décliné depuis 2017 sa solution logicielle BtoB dédiée aux professionnels de l'immobilier résidentiel neuf – promoteurs, commercialisateurs, distributeurs - et a mis au point une solution innovante qui simplifie et digitalise entièrement le processus de vente en VEFA. Les délais de traitement des dossiers entre la réservation électronique en face à face client ou à distance, et la signature de l'acte de vente chez le notaire sont très fortement raccourcis. Les parties prenantes – promoteur, client, notaire – bénéficient d'un outil collaboratif en ligne qui fluidifie et simplifie l'ensemble du processus. La relation client est enrichie, et les acquéreurs, à travers leur espace dédié, bénéficient d'un suivi jusqu'à la livraison. Aujourd'hui, LegaLife est déployé auprès de 100 promoteurs nationaux et régionaux en France. Plus d'informations sur www.legalife-promoteurs.fret www.legalife.fr.

Contact Presse

LegaLife

Ulysse Communication

Nicolas Daniels – 06 63 66 59 22 – ndaniels@ulyse-communication.com

Candide Louniangou – 06 32 76 03 27 – clouniangou@ulyse-communication.com

Aqprim

Laurent Mathiolon - 06 10 54 19 84 – laurent.mathiolon@aqprim.com